

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-20 du 23 Janvier 1996

Portant approbation du Bilan et des Comptes annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1994 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Borgou (CARDER-BORGOU).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 Janvier 1996;

.../...

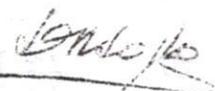
D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1994 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du BORGOU (CARDER-BORGOU) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

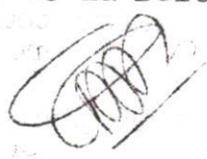
Fait à cotonou, le 20 Janvier 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



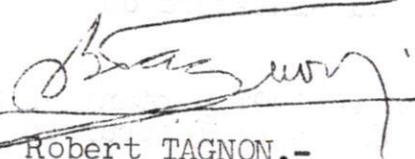
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense Nationale,



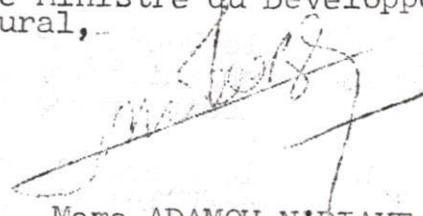
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON.-

Le Ministre du Développement
Rural,



Mama ADAMOU-N'DIAYE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 CES 2 ME/DN 4 MDR-MPRE 8
AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 INSAE 1 UNB-FASJEP-ENA 3
GCONB 1 CARDER-BORGOU 8 JORB 1.-